

SESSION
DU
15 JANVIER 2002

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY

CC-2002-001

Ouverture de la session et constatation des présences

À une session ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue en la salle des commissaires, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 11 décembre 2001, **ajournée** au 18 décembre 2001 et **au 15 janvier 2002**, à 19 h 30, sous la présidence de Mme Liz S.-Gagné, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique,

Sont présents, présentes, outre la présidente,

Les commissaires :

Mme	Jacqueline Asselin
MM.	Jean-Claude Basque
	Rino Beaulieu
Mmes	Sylvie Belzile
	Lise Blackburn
M.	Gilles Cardinal
Mmes	Sonia Desgagné
	Diane Durand
	Ruth Gagnon
	Diane Gauthier
M.	Michel Girard
Mme	Chrystiane Jean
M.	Charles Lavoie
Mmes	Diane Tremblay
	Élaine Tremblay

Commissaires représentants des parents :

M.	Jean-Marc Girard (primaire)
Mme	France Gagné (secondaire)

Sont également présents :

MM.	Claude Dauphinais, directeur général
	Eudore Chouinard, directeur général adjoint
	Bertrand Tremblay, directeur général adjoint
	Michel Cloutier, secrétaire général

Absences motivées :

Mmes	Denise Hudon
	Diane Perron
M.	Rémy Simard

CC-2002-002

Ordre du jour

Il est proposé par Mme Diane Gauthier et résolu :

Que l'ordre du jour de la présente session soit accepté, tel que préparé et déposé.

ADOPTÉE

CC-2002-003

Courrier reçu du 7 décembre 2001 au 9 janvier 2002

Les membres du Conseil obtiennent des informations supplémentaires quant à certains points traités dans la correspondance officielle reçue par la Commission, au cours de la période du 7 décembre 2001 au 9 janvier 2002.

CC-2002-004

Rapport annuel de la CSRS 2000-2001/ dépôt et adoption

Chaque membre du Conseil a reçu une copie du Rapport annuel de la Commission scolaire 2000-2001.

Après étude et discussions,

CC-2002-004

Rapport annuel de la
CSRS 2000-2001/
dépôt et adoption

**Il est proposé par Mme Éline Tremblay
et résolu :**

D'accepter le Rapport annuel 2000-2001, tel que déposé et présenté par le secrétaire général et directeur des communications, M. Michel Cloutier.

D'adresser des félicitations à l'équipe du Secrétariat général et du Service des communications pour la qualité et la présentation du Rapport.

ADOPTÉE

CC-2002-004 a)

Plan de communication/
objectifs de communication

Par la suite, le secrétaire général présente un document qui, dans le cadre du plan de communication, situe au regard des deux objectifs de communication suivants, des moyens utilisés au cours des mois de décembre 2001 et janvier 2002 :

- Faire connaître les membres du Conseil des commissaires, comme membres d'une structure politique importante sur le territoire desservi par la Commission scolaire;
- Augmenter la visibilité des membres du Conseil, et ce, en référence à leur circonscription électorale.

Après que le directeur du Service des ressources matérielles, M. Charles-Édouard Gagnon, eut présenté le dossier,

et après étude et discussions,

CC-2002-005

Reçu / Quittance –
Renonciation / école
St-Philippe

ATTENDU QUE la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay est propriétaire des immeubles ayant front sur la rue Saint-Philippe à Chicoutimi, Québec et sur lesquels ont été construits les bâtiments portant les numéros civiques 460 et 454 rue Saint-Philippe abritant respectivement l'école Saint-Philippe de même qu'un atelier et un entrepôt ;

ATTENDU QUE dans le cadre d'un projet de réutilisation et de redéveloppement de ces immeubles en centre communautaire et de logement de familles à faible revenu, de la contamination aux hydrocarbures pétroliers a été observée dans les sols et l'eau souterraine des susdits immeubles ;

ATTENDU QUE Pétrolière Impériale, sans aucune admission de responsabilité de sa part et sur une base purement volontaire, a accepté de verser une contribution au susdit projet de réutilisation et de redéveloppement envisagé sur les immeubles visés par les présentes en tant que geste de bonne relation envers la communauté et de contribution sociale et ce, en considération de la signature du présent document de reçu-quittance et renonciation ;

**Il est proposé par M. Jean-Marc Girard
et résolu :-**

Que la commission scolaire des Rives-du-Saguenay accepte de signer le document de reçu-quittance et renonciation intervenant entre la Pétrolière Impériale et la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et autorise le directeur du Service des ressources matérielles à signer pour et au nom de la commission scolaire, le dit document de reçu-quittance et renonciation.

ADOPTÉE

CC-2002-006

Modification à une
entente / résolution
CC-2000-145 du
25 avril 2000

ATTENDU l'entente intervenue le 10 mai 2000 entre la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay et madame Ginette Gilbert;

ATTENDU que cette entente avait été préalablement acceptée par le Conseil des commissaires lors de sa séance ordinaire tenue le 25 avril 2000 (CC-2000-145);

CC-2002-006
(suite...)

ATTENDU que l'article 10 de cette entente indique «*que si la réglementation prévoyait des conditions de travail et permettait des avantages supérieurs à ce qui est prévu à la présente transaction, la Commission scolaire octroiera lesdits bénéfices à madame Ginette Gilbert*»;

ATTENDU l'Arrêté du Ministre de l'Éducation concernant le Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires en date du 21 juin 2001 (Gazette officielle du Québec, 11 juillet 2001, 133^e annexe, no. 28 à la page 4601);

ATTENDU que les parties à l'entente du 10 mai 2000 considèrent qu'il y a lieu d'appliquer dans les circonstances l'article 10 de l'entente;

ATTENDU que la date du 1^{er} juillet 2000 doit être modifiée pour se lire le 4 mai 2001.

EN CONSÉQUENCE,

**Il est proposé par Mme Sonia Desgagné
et résolu :**

D'autoriser la Présidente, madame Liz S.-Gagné, et le directeur général, monsieur Claude Dauphinais, à signer pour et au nom de la Commission scolaire, une nouvelle entente avec madame Ginette Gilbert, de façon à remplacer la date du 1^{er} juillet 2000 par la date du 4 mai 2001.

ADOPTÉE

CC-2002-007
Rapport de la
présidente

Madame la Présidente présente un bref résumé de représentations faites au cours des derniers jours :

 **Le 21 décembre 2001**, rencontre avec le personnel du Centre administratif pour les Vœux de Noël.

 **Le 7 janvier 2002**, rencontre avec le personnel du Centre administratif à l'occasion de la rentrée pour la nouvelle année.

 **Le 8 janvier 2002**, rencontre avec le député Stéphane Bédard sur différents dossiers de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay. Au cours de cette rencontre, il fut notamment question de la disponibilité de l'école Saint-Jean-Baptiste, de la situation de la suppléance des enseignants au regard de l'accessibilité des nouveaux enseignants sur le marché du travail, et de la formation professionnelle.

À ce sujet, Mme la présidente invite le directeur général adjoint des services éducatifs adultes, M. Bertrand Tremblay, à préparer un dossier informatif et argumentaire que la Commission scolaire pourrait adresser à M. Stéphane Bédard, quant à l'identification et la justification de besoins importants en immobilisations, en particulier aux centres de formation professionnelle l'Oasis et en équipement motorisé.

 **Le 9 janvier 2002**, rencontre avec le directeur général, Monsieur Dauphinais, sur certains dossiers.

CC-2002-008
Rapport de la
direction générale

Le directeur général présente un bref compte-rendu de représentations ou d'interventions faites au cours des derniers jours :

 **Le 21 décembre 2001**, remise de la médaille du Gouverneur général du Canada à Mathieu Labbé de la polyvalente Fréchette à l'Anse-Saint-Jean (Mathieu a conservé une moyenne générale de 91%; il a également mérité une bourse de 1 000 \$ de l'UQAC).

CC-2002-008
(suite...)

- ⌚ **Le 8 janvier 2002**, visite de l'atelier à l'occasion de la rentrée.
- ⌚ **Le 10 janvier 2002**, visite du Centre Valin et du Centre de services de la Baie à l'occasion de la rentrée.

Par ailleurs, en suivi à une intervention faite par M. Jean-Marc Girard, lors de la séance du Conseil du 18 décembre 2001, M. Eudore Chouinard, directeur général adjoint des services éducatifs jeunes, présente et commente brièvement un document présentant le régime pédagogique pour le secondaire et pour le primaire, qui sera en vigueur en 2001-2002, en le mettant en parallèle avec celui qui est en force présentement.

D'autre part, M. Chouinard fait savoir que le budget total prévu pour l'exploitation de la Salle des découvertes, située dans les locaux de la Bibliothèque de Chicoutimi est de 184 900\$ dont une contribution de 30 000\$ faite par les ex-commissions scolaires Valin et de Chicoutimi.

Enfin, M. Chouinard confirme que selon les informations disponibles, à ce jour, les moyens de pressions utilisés par les enseignants ne doivent pas affecter le fonctionnement régulier des Conseils d'établissement. Le directeur général complète l'information en spécifiant que les moyens de pression actuellement annoncés devraient toucher les activités parascolaires de même que les sorties éducatives.

Pour sa part, le directeur général adjoint, M. Bertrand Tremblay, invite les membres du Conseil à se rendre visiter à l'hôtel Holiday Inn Saguenay, le Salon de la formation professionnelle qui se tiendra les 16 et 17 janvier prochains.

M. Tremblay informe également que le choix d'un nouveau logo type pour le Centre de formation professionnelle l'Oasis met fin à la démarche et au projet devant conduire au changement de nom pour ce centre de formation.

Enfin, M. Tremblay fournit des informations détaillées quant aux inscriptions d'élèves en formation générale adulte et en formation professionnelle, jeune et adulte, tant en ce qui concerne la clientèle de jour que de soir dans les divers centres, à compter de janvier 2002. En général, le taux d'inscription se maintient même si pour certains programmes, il est nécessaire d'accentuer la publicité afin de compléter le recrutement et d'utiliser d'autres moyens pour rejoindre les jeunes adultes.

CC-2002-009
Fin de la session

Sur ce, la présente session du Conseil se termine.

La présidente

Le secrétaire général